

Ça se passe

à Varennes



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 6 – JANVIER 2023

L'édito du Maire



Chères Varennoises, chers Varennois,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année: vœux de santé, de bonheur, de réussite et de sérénité.

Après trois années difficiles, liées au Covid pour les deux premières et à la guerre en Ukraine avec ses nombreuses répercussions financières, augmentation du coût de l'énergie et inflation induite. Sans oublier que 2022 aura été l'année la plus chaude et la plus sèche observée depuis que Météo France existe.

L'année écoulée aura néanmoins été marquée par de nombreuses réalisations dont les plus visibles sont les aires de jeux, la vidéo-protection et le panneau d'affichage électronique.

Pour 2023, nous continuerons d'œuvrer pour vous permettre une meilleure qualité de vie et pour rendre Varennes encore plus attractive avec notamment le programme trottoirs, la sécurisation des ressources en eau, la construction de la nouvelle école des savoirs en appui avec la Codecom.

Je remercie toute l'équipe municipale, tous les bénévoles et toutes les associations pour leur soutien et le travail accompli.

Bonne année 2023

Philippe Fosseprez

Sommaire

- Edito du maire 1
- Quelques échos du conseil municipal 2
- Musique en Terres d'Argonne a fêté ses 10 ans 3
- L'Aire a atteint son niveau le plus bas 4
- Du côté des écoles 5
- Activités multiples au centre aéré 6
- L'atelier pêche 6
- Cross des écoles 6
- Fouilles Archéologiques 7
- La fibre optique est arrivée 7
- École des Savoirs, début des travaux 7
- L'USAM a soutenu Octobre rose 8
- Commémorations patriotiques 8
- Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe 9
- Activités du comité des fêtes 10
- Marché du terroir
- Les cousettes
- Les enfants ont écrit au Père Noël 11
- Vie pratique : 12
 - état-civil
 - à vos agendas
 - nouvelle déchetterie
 - subvention OPAH
 - L'ADMR a déménagé
 - nouveau véhicule pour la commune

Quelques échos du conseil

Le 27 juin

- Parmi les points inscrits à l'ordre du jour et les délibérations à prendre par les conseillers municipaux figuraient :
 - La vente d'un terrain de 11a60 à la Reulette à Mme Julie Vargnier au prix de 12,5 €/m².
 - Le maintien des tarifs de l'année dernière au centre aéré (salaires de l'encadrement et inscriptions).
 - La signature d'une convention avec la Codecom pour l'attribution d'une subvention de 150 000 € au titre de fonds de concours pour « l'École des savoirs ». Ces trois délibérations ont été votées à l'unanimité.
- Fuites d'eau : l'entreprise Régis Drouet des Islettes va être sollicitée pour rechercher les fuites d'eau le long du réseau d'approvisionnement et procéder à leur colmatage.
- Rue Neuve : la commune a signé une convention avec le Département pour goudronner la rue. S'agissant d'une grande partie des trottoirs de la commune, la convention évoquée dans le dernier bulletin municipal (juillet 2022), a été également signée avec le Département.

Le 4 octobre

- Plusieurs délibérations proposées ont été votées à l'unanimité :
 - Acceptation du devis de l'entreprise L.C.A. pour la réfection de la toiture de l'église (11 696 € HT) avec une subvention probable de 50 % de la part des Bâtiments de France puisque l'église est classée monument historique.
 - Attribution du marché « Trottoirs » à l'entreprise Lambert de Damvillers, faisant suite à la réunion de la commission « Appel d'offres » du 23 septembre. Cette tranche de travaux concernera les rues Neuve, Saint-Jean, du Collège et du Pont. Rappelons que ces travaux (114 100 € HT) sont intégralement supportés par la commune.
 - Décision de réduire la consommation d'énergie en coupant l'éclairage public de 11 h du soir à 5 h du matin.
- Philippe Fosseprez a fait part ensuite des informations suivantes :
 - Il n'a pas été donné suite au projet d'installation du musée dans les locaux de l'école primaire (voir bulletin municipal n° 4, page 2). Le musée restera donc à son emplacement actuel, mais des travaux indispensables seront nécessaires. Bien que ce dossier soit de la compétence la Codecom, les études préliminaires de réfection architecturale et muséographique seront prises en charge par l'association Terres d'Argonne.
- Le maire a également indiqué que plusieurs projets en cours pourraient être financés en partie par la DETR :
 - la mise en place d'une borne de chargement de véhicules électriques sur le parking Carrefour,
 - l'étude d'une nouvelle ressource d'eau qui viendrait s'ajouter aux ressources actuelles (voir page 4),
 - au camping, la réfection des sanitaires et la rénovation de l'ancien accueil. Par ailleurs, une étude sera réalisée pour l'installation de panneaux photovoltaïques afin de chauffer l'eau des sanitaires.

Le 16 novembre



- Le conseil a délibéré et voté sur les sujets suivants :
 - la mise en place d'un règlement « affouages » et nomination de trois garants, Denis Drouet, Marie Thilly et Pascal Barborin,
 - l'allègement de loyer sur 3 ans pour Carrefour qui va procéder prochainement à la rénovation complète de son magasin,
 - l'acceptation de poursuivre la démarche de participation citoyenne proposée par la gendarmerie nationale.
- Au cours des questions diverses et du tour de table habituel, Philippe Fosseprez a évoqué plusieurs projets :
 - concernant les mesures à prendre pour réduire les dépenses d'énergie, le coût des interventions à prévoir sur chacun des réverbères de l'éclairage public avoisinerait 8 550 €. Au vu du montant de cette dépense, la décision de réduire la durée d'éclairage nocturne reste donc à l'étude. Elle se fera en fonction du pourcentage de subventions.
 - lors de la mise en place de la vidéo protection, le lotissement de la Reulette avait été oublié. L'installateur sera contacté pour un devis d'installation d'une caméra supplémentaire dans ce secteur.
 - les devis pour l'étude de faisabilité architecturale d'aménagement paysager de la place de l'église sont arrivés (voir bulletin municipal n°4). La commission municipale « Travaux » les étudiera prochainement.

Le 15 décembre

Un rapide conseil pour traiter sur quelques dossiers nécessitant une délibération avant la fin de l'année :

- Ont été votés à l'unanimité :
 - la participation de la commune au « Fonds de concours du parcours d'orientation Collège » proposé par la Codecom pour un montant de 2 750 €,
 - l'attribution d'une subvention de 250 euros (50 € pour chacune des 5 familles vernoises concernées) pour participer au financement d'un voyage scolaire en Italie organisé par les enseignants du collège.

Musique en Terres d'Argonne a fêté ses 10 ans

Avec trois concerts et une conférence musicale, beau succès pour l'association Terres d'Argonne qui a fêté le dixième anniversaire de son festival de musique.

Les 2 et 3 juillet d'abord, avec deux orchestres, le Philharmonique de Thionville et le Mettensis Symphonia de Metz, dirigés par Sébastien Beck et Marc Amy.

L'église archi-comble a accueilli 57 musiciens, soit 22

violons, 8 altos, 6 violoncelles, 3 contrebasses qui ont dialogué avec les flûtes, hautbois, clarinettes, trombones, trompettes, bassons, cors, percussions et timbales. Une dizaine de pièces étaient inscrites au programme.

Les solistes Miren Adouani et son fils Titien, bien connus des Varennois, ont tour à tour enchanté le public en interprétant avec brio deux célèbres concertos, le n° 21 de Mozart (piano) et le *Morceau symphonique* de Guilmant (trombone). Pour le final, la marche de Radetzky de Strauss père a éclaté sous un tonnerre d'applaudissements, selon la tradition des concerts du Nouvel An à Vienne.

Le samedi 9 juillet ensuite, dans la salle d'honneur de la mairie, une conférence musicale consacrée à Reynaldo Hahn et Claude Delvincourt, deux musiciens marqués par la Grande Guerre en Argonne, a été animée par le conférencier Michel Burgard accompagné au clavier par Miren Adouani.

Le dimanche 10 juillet, pour clore le festival, retour à l'église Notre-Dame pour écouter Olga Petukhova et Joseph Recchia dans un concert saxophone et orgue. Au programme figuraient, entre autres, des œuvres de Mendelssohn, Franck, Tchaikovsky, Bach,... et une œuvre originale jouée en création mondiale, *Préambule et Scherzando* du compositeur canadien Denis Bédard.

Une chaleureuse *standing ovation*, comme on dit maintenant, a été adressée aux deux interprètes par le nombreux public ravi de ce festival qui s'est terminé en beauté.

Concert du 24 septembre

Une généreuse initiative en faveur des réfugiés ukrainiens

À l'invitation de Terres d'Argonne, l'église de Varennes a accueilli le groupe vocal « Légend'Air » pour un concert donné au profit des réfugiés ukrainiens. Une soirée musicale à la croisée des chemins du cinéma, du théâtre et de la chanson. Les chanteurs ont revisité les répertoires de Maxime Le Forestier, Barbara Streisand, Johnny Halliday, Georges Moustaki et bien d'autres.



L'entrée était libre et la participation du public a permis de récolter un somme de 355 euros qui a été intégralement versée à l'A.M.I.E, association meusienne d'information et d'entraide, avec laquelle la commune avait déjà eu des contacts en mars dernier pour l'organisation de la collecte de vêtements et le mois suivant pour l'accueil et l'installation d'une famille ukrainienne.

Merci au public pour sa générosité et à toute l'équipe : Amy et Bruce Malone, Blandine et Patrice Depaermentier, Evelyne Duvauchelle, Jacky Wittmann et Dominique Morizet pour son engagement.

L'été dernier, le niveau de l'Aire était au plus bas

Sécheresse : la situation



L'été dernier, il n'a échappé à personne que la rivière avait diminué à un niveau d'étiage rarement atteint, avec comme conséquence un débit d'eau presque à l'arrêt, des mares où le peu d'eau devenait crouissante et l'apparition d'une végétation inhabituelle.

La sécheresse observée partout en France n'a pas épargné notre région et les rares pluies orageuses n'ont eu aucun effet sur les nappes phréatiques qui se remplissent surtout en automne et en hiver. Une pluie fine qui pénètre et qui dure vaux mieux que les fortes précipitations car les sols, trop secs profondément, n'ont pas la capacité de tout absorber. Et les quelques gouttes tombées ici ou là ont surtout été pompées par la végétation en manque d'humidité.

Économisons l'eau

À la fin du mois d'août, le débit des deux sources actuelles (Les Sept fontaines et les Précipices) était de 140 m³ par jour, alors que la consommation varennoise était de 160 m³

C'est pourquoi Philippe Fosseppez a signé un arrêté municipal pour restreindre la consommation de l'eau. Le document a été affiché en mairie et sur le panneau lumineux place de l'église, diffusé sur le site internet de la commune et distribué à tous les foyers.

Il portait sur les interdictions d'arroser les fleurs, les jardins d'agrément et les potagers, de vidanger et de remplir les piscines, jacuzzi et bassins, de laver les véhicules (sauf pour des motifs sanitaires et sécuritaires) et de laver les terrasses et les façades



Approvisionnement

Pour éviter un manque d'eau général dans la commune, la municipalité d'Aubréville, bien alimentée par ses propres sources, a répondu favorablement à la demande de Varennes pour lui fournir de l'eau.



Le lundi 5 septembre, un camion-citerne de la société Antoine Meuse, dédié au transport de produits alimentaires, est venu livrer 30 000 litres d'eau pour remplir le réservoir situé au départ du chemin qui mène aux Sept fontaines. Coût de l'opération : 888 € pour le transport. L'eau était offerte par la commune d'Aubréville. Nos remerciements.

Vers une possibilité d'approvisionnement supplémentaire

Et maintenant, le conseil municipal étudie la possibilité d'une troisième source d'approvisionnement. Il s'agit de prélever l'eau d'une nappe qui se trouve le long de la route de Montblainville, à hauteur de l'entrée du parc de l'Islette. Le forage serait situé à 200 mètres du réservoir. La nappe est à 17 mètres de profondeur, et le débit est estimé à 25 m³/heure. Son exploitation pourrait permettre de couvrir plus favorablement les besoins de la commune.

Du côté des écoles

La rentrée à l'école primaire

Pas de changement dans l'équipe enseignante. Amélie Picard, qui avait déjà enseigné il y a quelques années à Varennes, est revenue en septembre pour assurer tous les vendredis le soutien aux CM1 et CM2. L'effectif de 100 élèves est réparti sur 5 classes : 17 avec Pauline Lallemand (TPS/PS/MS), 20 avec Sophie Coyen (MS/GS), 19 avec Lyne Deroche (CP/CE1), 21 avec Françoise Bentz (CE1/CE2) et 23 avec le directeur, Nicolas Joly (CM1/CM2).



Et au collège Jean Babin



La rentrée au collège s'est faite sous le signe du renouveau avec, à la tête de l'établissement, Sébastien Forterre, principal, et Aurélie Handame, principale adjointe. Comme leurs prédécesseurs, leur objectif commun est de démontrer qu'un collège situé en zone rurale permet un enseignement de qualité. Cette année, 238 élèves répartis sur les deux sites (dont 82 à Varennes), ont été accueillis, entourés par une équipe pédagogique de 25 enseignants.

Ateliers ludiques pour découvrir la langue allemande

Le 21 octobre, les écoliers de CM1 et CM2 qui étudient l'allemand dans le cadre du projet bilingue ont pu se rendre au collège et rejoindre les élèves de 6^e afin de découvrir ensemble quelques aspects sympathiques de la culture et de la langue allemandes. Entre autres animations ludiques, celle qui s'est déroulée autour du thème de l'alimentation a remporté un vif succès. Les enfants sont repartis chacun avec une part du célèbre *Apfelstrudel*, (spécialité de gâteau aux pommes) et également leur *Schultüte*, un cornet rempli de friandises pour adoucir, selon la tradition allemande, le premier jour d'école.



Sébastien Forterre et Nicolas Joly, présents lors cette animation, ont rappelé aux élèves l'intérêt de ce concept bilingue qui leur permettra d'étudier de concert et sans interruption l'anglais et l'allemand au cours des quatre années qu'ils passeront au collège d'Argonne.



Brevet des collèges : belle réussite

admis.

Afin de récompenser les récipiendaires pour leur remarquable prestation, les deux conseillers départementaux, Arlette Palanson et Jean-François Lamorlette ont tenu personnellement à les doter d'une clé USB. De son côté, Philippe Fosseppez a offert à chacun des élèves de Varennes (26 étaient présents) un beau livre d'histoire, et par n'importe quelle histoire puisqu'il s'agit de celle de leur commune écrite en 1928 par Mgr Charles Aimond, avec un complément ajouté par Jean-Marie Lambert pour la période suivante.

Ils avaient quitté le collège en juillet dernier pour d'autres horizons. Parmi les heureux élèves de Clermont et de Varennes ayant obtenu leur brevet des collèges en juin, 57 se sont retrouvés samedi 26 novembre sur le site André Malraux pour se voir remettre leur diplôme par les élus du canton, lesquels, dans leurs allocutions, n'ont pas manqué de saluer également les professeurs qui ont permis la belle réussite de leurs élèves avec 12 mentions très bien, 21 mentions bien, 5 mentions assez bien et 17



À sa lecture, certains jeunes fraîchement brevetés y trouveront-ils une vocation de futurs historiens ?

Activités multiples au centre aéré



Cette année, le centre de loisir a ouvert ses portes du 1^{er} au 19 août. Sous la direction de Sébastien Périn, cinq animateurs diplômés BAFA ou en apprentissage ont encadré de 20 à 25 enfants dans la salle polyvalente mise à disposition par la Codecom. Les enfants ont pu s'amuser durant de nombreuses activités proposées.

La dernière semaine, Sébastien et son équipe ont proposé un mini-camp au terrain de camping.



Trois sorties ont également été organisées : cinéma à Verdun (Les minions II), piscine à Menéhould et accrobranche à La Grange-aux-Bois, sans oublier la grande sortie au parc animalier de Sainte-Croix en Moselle.

Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, les enfants se réjouissent déjà d'y retourner l'été prochain.

L'atelier pêche

Cet été, l'école de pêche, encadrée par les bénévoles de l'association la Perchette Varennoise et son président Alain Durand, a permis à quinze jeunes Varennois de se retrouver tous les samedis au bord de l'étang communal aux Vignes des Côtes.

Les enfants étaient tous équipés de gilets de sauvetage dès qu'ils étaient au bord de l'eau.



Un concours a été organisé le dernier jour et malgré la paresse des poissons, le palmarès a mis à l'honneur Julie Drouet (1^{ère}), Emma Barthe (2^{ème}) et Julius Gambini (3^{ème}). Tous les participants ont reçu un lot de matériel de pêche, et des coupes pour certains.

Le concours s'est terminé par un barbecue qui a rassemblé les enfants et leurs familles



Julie Drouet et Timothy Wacht étaient tous les deux très fiers de leurs prises.

Le cross des écoles



Le traditionnel rendez-vous sportif des élèves des classes de primaire et du collège s'est déroulé cette année en deux fois, la première le 13 octobre avec 257 élèves des classes de Varennes auxquelles se sont ajoutées celles de Blercourt, Dombasle, Montfaucou et Nixéville.

Enseignants et parents ont accompagné les enfants dans leurs courses. Même les classes de maternelle étaient présentes, avec un parcours différent et plus ou moins long pour chaque classe.



La semaine suivante, jeudi 20 octobre, c'était au tour des enfants de la classe de CM1 et CM2 d'y participer, avec à leur tête le directeur de l'école primaire.



Fouilles archéologiques

Fin septembre, on a pu voir pendant quelques jours un engin de chantier arpenter de long en large le terrain situé en face de la gendarmerie, à l'entrée de Varennes. Comme on le sait (voir résultat de l'enquête publique dans le bulletin municipal n° 4), ce terrain est pressenti pour accueillir le projet de délocalisation de la maison de retraite.

La pelle a creusé de nombreuses tranchées sur la surface concernée. Il s'agissait de vérifier, par sondages, qu'il ne contenait pas de vestiges susceptibles d'être détruits lors des travaux de construction du nouvel établissement hospitalier. Si le cas s'était avéré, des fouilles auraient été obligatoirement effectuées en vertu d'une loi de 2001 qui encadre l'archéologie préventive.

Aucun vestige n'a été trouvé et les tranchées ont été rebouchées

Internet : la fibre optique est arrivée

L'accès au Très Haut Débit est désormais possible à Varennes.

Le 25^e nœud de raccordement optique (NRO) du département de la Meuse a été installé jeudi 26 septembre sur Varennes et sur 11 autres communes de la Communauté de communes Argonne-Meuse : Avocourt, Baulny, Boureuilles, Charpentry, Cheppy, Cierges, Épinonville, Gesnes, Montblainville, Vauquois et Véry.

Auparavant, une réunion d'information ouverte à tous s'était tenue le jeudi 15 septembre à la salle polyvalente où la société Losange, mandatée par la Région Grand Est pour construire le réseau de fibre optique, a présenté les avantages de cette nouvelle technologie déployée dans le secteur.

La Région et le Département de la Meuse ont financé une grande partie du déploiement du réseau. Il aurait dû rester 100 € à charge de chaque particulier, mais la Codecom Argonne-Meuse et le GIP (groupement d'intérêt public Meuse) ont décidé d'aider les habitants en participant chacun à hauteur de 50 €.

La fibre est amenée du domaine public jusqu'à la prise optique terminale située à l'intérieur du logement. Cette opération gratuite est effectuée par l'opérateur choisi. Seuls les frais d'installation et la fourniture du matériel fourni par celui-ci restent à la charge des particuliers.



Démarrage des travaux à l'École des savoirs

Avant de procéder la démolition du collège existant, puis à sa reconstruction, les travaux d'installation du collège provisoire ont débuté sur le parking de la salle polyvalente avec la mise en place de plusieurs bâtiments loués, dont un cédé par ALK. Ils vont être réaménagés en salle de classes afin de permettre aux élèves d'y être accueillis dès la rentrée des vacances de février 2023.



Ensuite interviendra, pour les anciens locaux préfabriqués qui avaient été installés dans les années 1962/1963, la phase de désamiantage, puis la démolition proprement dite. Une fois le terrain libéré, la reconstruction pourra débuter.

C'est l'entreprise Berthold qui est en charge des travaux qui devraient être achevés pour le printemps 2024. Les primaires et les collégiens pourront alors prendre possession des nouveaux locaux (maquette ci-contre) à la rentrée des vacances de Pâques 2024.

Tous en rose à l'USAM pour soutenir Octobre Rose

Comme de nombreuses associations dans le monde, les 22 et 23 octobre, l'Union sportive Argonne-Meuse a tenu à apporter son soutien à la campagne annuelle d'information au cancer du sein, une démarche initiée en 1985 pour sensibiliser le grand public et pour lever des fonds pour la recherche médicale. L'événement a débuté le samedi par une séance découverte pour les plus jeunes handballeurs et s'est poursuivi par plusieurs matchs amicaux pour les catégories de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 15 ans et l'équipe Loisirs. Le dimanche a laissé place aux équipes seniors (féminines et masculines) avec deux rencontres de coupe de France qui se sont déroulées dans la bonne humeur avec pour mot d'ordre « la solidarité ».

Un stand dédié à octobre rose a permis de mobiliser le public et les recettes obtenues par la vente de crêpes et autres gourmandises réalisées par les parents et bénévoles ont été reversées à la Ligue contre le cancer.

La remise du chèque d'un montant de 1000 €, correspondant à l'intégralité des bénéfices, a eu lieu samedi 26 novembre lors de l'ouverture du match opposant l'équipe filles de moins de 11 ans de l'USAM (maillots bleus) à celle de Vigneulles (maillots rayés).

C'est avec une grande fierté que les jeunes pousses du club ont remis ce chèque à M^{me} Level, vice-présidente du Comité Meuse de la Ligue contre le cancer, et au D^r Briolet, représentant la ligue sur le canton. Le club remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui se sont mobilisées tout au long de ce week-end.



Commémorations patriotiques

L'armistice du 11 novembre

Pour cette cérémonie, près d'une centaine de personnes, élus, pompiers, enfants et leurs parents, ont répondu à l'invitation du maire Philippe Fossezprez. Mais celui-ci étant retenu auprès de son père hospitalisé, c'est Denis Drouet, premier adjoint, qui a procédé à la lecture du message du ministre des Armées et de la secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, et qui a déposé, accompagné de deux enfants de l'école primaire, une gerbe devant le monument aux morts.

Auparavant, les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Nicolas Joly ont lu des extraits de quelques lettres écrites par des Poilus de la Grande Guerre. Certaines d'entre elles avaient été reçues avec une grande émotion par les familles après le décès de leurs auteurs... La Marseillaise, entonnée par toute l'assistance, a clôturé la cérémonie



La fin de la guerre d'Algérie

L'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est tenu lundi 5 décembre au monument aux morts. Cette année, la cérémonie a revêtu une symbolique particulière puis que c'était le 60^e anniversaire de la fin du conflit.

Après la lecture des messages officiels, Daniel Berlemont, président de la section locale UNC-AFN, Arlette Palanson, conseillère départementale et Philippe Fossezprez, maire de Varennes, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts en présence des porte-drapeaux, Maurice Adam, Jean Arnoult, Guy Kewès, Jean Tintelin et Michel Twaroc.



Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe

Traditionnel moment de rassemblement et de convivialité, la Sainte-Barbe a été l'occasion de rendre hommage aux pompiers du Centre de secours Val d'Argonne (Montfaucon, Romagne et Varennes) pour leur engagement au service de la population.



Qui était sainte Barbe ?

Sainte barbe était une vierge et martyre du III^e siècle. Elle était née à Nicomédie, une ville d'Asie Mineure qui se trouve aujourd'hui en Turquie et qui s'appelle Izmit. Selon la légende, convertie au christianisme, elle avait refusé de se marier et d'abjurer sa nouvelle religion. Traînée devant les tribunaux et décapitée de la main même de son père, celui-ci aurait été immédiatement frappé par le foudre et réduit en poussière. Par la suite, tous les métiers en rapport avec la foudre et le feu se sont tournés vers la jeune femme, canonisée par la *Vox populi*.

C'est ainsi que sainte Barbe est devenue la patronne des mineurs, des artificiers, des fondeurs et des pompiers qui se sont mis sous sa protection.

La cérémonie s'est déroulée à Varennes le 26 novembre et a commencé sur le parking de la caserne avec la présentation des effectifs au lieutenant-colonel David Hantzo, chef du pôle opérationnel du SDIS Meuse (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le lieutenant Dimitry Gaussot, chef de centre et pompier volontaire à Verdun (et successeur d'Alexandre Morin depuis juin), a fait le bilan de l'année : 242 sorties effectuées depuis le 1^{er} janvier, soit 170 secours aux personnes avec ambulance, 26 départs et maîtrise d'incendies, 46 interventions diverses (renfort aux autres centres, inondation, ouverture de porte...) dont 9 interventions dirigées par un officier de proximité.

Après le dépôt de gerbe par les personnalités présentes et le lever des couleurs, plusieurs distinctions et décorations ont été remises.

Marie-Laure Letrou (photo), Benjamin Paradis et Annie Regnauld ont été promus au grade de caporal, Angélique Mauro au grade d'adjudante-chef et David Moret au grade de sergent-chef, lequel a également reçu son diplôme de formateur « caisson feu » (technique d'extinction), de même que l'adjudante Florence Louis.

Par ailleurs, Gaëtan Robin et Anthony Reuters ont été félicités pour la réussite de leur stage de COD 1 (conduite de poids lourd et utilisation des pompes).



Plusieurs allocutions ont été ensuite prononcées à l'intérieur du bâtiment par le lieutenant-colonel David Hantzo, le maire de Varennes Philippe Fosseppez et le conseiller départemental Jean-François Lamorlette. Tous ont souligné la réussite de la création du centre de Val d'Argonne, le dynamisme, l'engagement et la cohésion des équipes.



Les équipes de Varennes, sapeurs-pompiers confirmés et jeunes « JSP »

Avant que l'assistance ne soit conviée à partager le verre de l'amitié avec les pompiers, Pierre Louis, ancien pompier de Varennes, en remerciements des services rendus, s'est vu remettre par le colonel honoraire Robert Bill la médaille d'argent du GIRACAL (Groupement interrégional des unions de sapeurs-pompiers d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine).



Le centre de secours de Varennes est toujours en recherche de nouvelles recrues.
Contact à prendre auprès de Dimitry Gaussot 06.30.63.59.48 ou à la mairie.

Du côté du Comité des fêtes

Festivités du 13 juillet

Les festivités ont débuté par le défilé aux lampions, suivi par un grand nombre d'habitants avec leurs enfants. Le cortège, accompagné par la fanfare de Belleville, a fait une halte devant la maison de retraite pour la grande joie des résidents. Un dépôt de gerbe a ensuite été effectué au monument aux morts, puis le feu d'artifice a été tiré depuis les berges de l'Aire. La soirée s'est clôturée par un bal sur la place de l'église sous un ciel bien dégagé.



Brocante du 28 août

Belle affluence pour cette 26ème édition qui se déroule traditionnellement le dernier dimanche du mois d'août. Avec une météo magnifique, elle a réuni cette année près de 80 particuliers et professionnels. Et comme ça se passe dans de nombreuses brocantes, les lève-tôt étaient déjà là en même temps que les exposants pour repérer les bonnes affaires avant leur installation. Quant au public, il a été présent toute la journée et a pu profiter de la restauration



rapide proposée par l'équipe de bénévoles du comité.

Saint-Nicolas

Le vendredi 9 décembre, saint Nicolas a accueilli les enfants de l'école maternelle et primaire sur la place de l'église et a remis à chacun d'eux des friandises ainsi qu'un livre pour chaque classe. L'évêque de Myre est allé ensuite rendre visite aux résidents de la maison de retraite.

Noël des enfants

Le comité des fêtes a clôturé son année d'activités par le Noël des enfants de la commune qui s'est déroulé à la salle polyvalente dimanche après-midi 11 décembre. Au programme un spectacle de « savant fou » qui a bien fait rire la jeune assistance (et les parents aussi). Un gouter a été servi aux enfants impatientes de voir le Père Noël qui n'était pas venu les mains vides. Cette année encore, ils se sont vus offrir des livres qu'ils ont pu choisir chez notre partenaire, la librairie *Entrée Livres* à Verdun.



Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation, votre aide et votre soutien à toutes les manifestations qu'il a organisées. Venez le rejoindre (tél. : 06.03.23.98.54).
Il vous donne rendez-vous en cette nouvelle année pour de nouveaux projets.

Le marché du terroir : bientôt deux ans et demi

C'était l'un des engagements de la nouvelle équipe municipale pour le « Mieux vivre ensemble » qu'Anne-Sophie Fouchard a rapidement pris en charge pour assurer la prospection, le contact et l'organisation des marchés bimensuels avec les professionnels originaires des Ardennes, de la Marne et de la Meuse, presque tous Argonnais.

Le premier marché avait ouvert ses portes pour la première fois le dimanche 30 août 2020 et avait rencontré un vif succès avec une vingtaine de producteurs présents et une affluence remarquable. Puis quelques difficultés dues au Covid ont ralenti la fréquentation des chalandes comme celle des producteurs.

Mais aujourd'hui, tout semble aller mieux et Anne Sophie a pu réaliser un « micro-trottoir », en interrogeant clients et marchands. Par exemple Joëlle et son mari Jean-Claude qui sont très contents d'y trouver fromages, poissons et crustacés et surtout légumes fraîchement sortis de terre ; ou Kévin, un apiculteur qui apprécie la convivialité du marché ; ou encore Laurence et son mari Olivier avec leurs produits bio et qui ont lâché deux autres marchés pour privilégier leurs fidèles clients varennois. Sans oublier les autres producteurs avec volailles, crèmerie, œufs, charcuterie, pâtes fermières,... auxquels se joignent épisodiquement des commerces de cosmétiques, plantes aromatiques, articles de pêche,...



Pour le dernier marché du terroir de l'année 2022, malgré le froid glacial, celui du dimanche 18 décembre avait une note de fête et de convivialité particulière grâce aux bénévoles du Comité des fêtes qui étaient présents, ainsi que le Père Noël, pour accueillir le public en musique avec le traditionnel chocolat et vin chaud.

Merci aux associations varennoises souvent présentes sur le marché : Amis de Saint-Antoine, pompiers volontaires, Comité des fêtes et Soleil d'automne pour leur amicale et fréquente participation.

Au passage, un petit clin d'œil à nos anciens, c'était en juin 1902, quand le marché hebdomadaire de Varennes avait lieu sur cette place qui s'appelait alors justement « place du marché ».



Le marché de Noël des Cousettes

Cent ans plus tard, en octobre 2002, sous l'égide des Aînés ruraux, l'association présidée par Marie-Amélie de Runz (Lily), et à l'initiative de Raymonde Collet, se créait un petit atelier de travail manuel réunissant les membres du club pour confectionner broderies, coussins, tricots, et petits objets de décoration pour les fêtes.



Les « Cousettes » se sont ensuite installées dans la salle du Lavoir où depuis plusieurs années, elles proposent leurs créations à l'occasion du marché de Noël.



Celui de 2022 revêtait une importance particulière puisque c'était celui de leur 20^{ème} anniversaire.

Lettres au Père Noël

Cette année encore, la boîte aux lettres du Père Noël a rencontré un franc succès.

Le Père Noël a reçu une quarantaine de lettres accompagnées de beaux dessins. Il a répondu avec plaisir à tous les enfants et aux quelques adultes qui lui ont écrit.

Les courriers ont ensuite été distribués avant le soir du réveillon.



Il a reçu des lettres des enfants de Varennes, mais aussi de Cheppy, Véry, Boureuilles, Apremont, Fléville et Malancourt.

Chaque année, le périmètre des lettres reçues s'étend... À l'année prochaine !

Naissances :

Lydia LEBLANC le 12 août, Ulysse ROBINET le 27 octobre, Hlyam CITONY le 15 novembre, Sacha PÉRIN le 15 novembre

Décès (habitants de Varennes) :

Jean-François LEPIVER le 7 août, Patrick LABOURÉ le 9 septembre, Liliane LEBLAN veuve HAUSSARD le 29 septembre, Jean-François FOSSEPREZ le 17 novembre, René Didiot le 3 décembre

Autres décès (à la maison de retraite) :

Ginette CALLET veuve DORMEYER le 12 août, Ginette RUIN veuve GÉRAUD le 8 octobre, Edda PASQUALATTO veuve BENETAZZO le 20 octobre, Monique MARTIN veuve GROSS le 14 novembre, Alain BARREAU le 22 novembre, Serge RENARD le 22 novembre, Bernadette WEISHAAR, veuve LAGNEAU le 12 décembre

À vos agendas

• Avec le Comité des fêtes :

- Carnaval en mars (date à confirmer)
- Loto en mars (date à confirmer)

• Avec Terres d'Argonne :

- Conférence le 22 avril à Cheppy
- Acrobaties et flamenco le dimanche 14 mai à Cheppy
- Festival de musique les 8 et 9 juillet à l'église

• Avec les Amis des Arts de l'Argonne

- Peindre en musique à Varennes le dimanche 11 juin

• Sans oublier :

- Ouverture du musée le samedi 8 avril
- Ouverture du camping le samedi 8 avril

Et bien sûr : - Le marché paysan tous les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches de chaque mois place de l'église



L'association d'aide à domicile en milieu rural, présidée par Sylvie Drouet, a quitté le bureau qu'elle occupait à la maison médicale. Elle est désormais installée place de l'église, dans les anciens locaux de la perception qui ont été réaménagés pour séparer la zone d'accueil et le bureau.

Un nouveau véhicule utilitaire



Il est arrivé il y a quelques semaines ! C'est un "Berlingot" Citroën électrique dont le conseil municipal avait voté l'acquisition lors de sa réunion du 10 octobre 2021. Le coût de 28 500 € a été subventionné à hauteur de 85 %, le reste à charge étant de 4 500 € pour la commune. Son utilisation permettra de réaliser de belles économies de carburant en évitant d'utiliser le camion pour de nombreux trajets. Signes distinctifs : les deux véhicules ont été décorés du blason de Varennes.

Nouvelle déchetterie



Elle vient d'ouvrir à Clermont. La carte personnelle, de couleur vert fluo, permet l'ouverture des barrières. Elle est disponible dans les bureaux de la Codecom à Varennes.

► Renseignements au 03.29.87.40.12 ou sur place à Varennes, 28 rue de Tabur.

Subventions pour travaux

Vous envisagez des travaux ?

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est faite pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches de demandes de subventions

► Renseignements :

Permanence habitat dans les locaux de la Codecom à Varennes, les 4^{èmes} jeudis du mois de 13 h 30 à 15 heures.



Ce présent numéro de "Ça se passe à Varennes" a été tiré à 400 exemplaires par Leherle Graphic à Verdun

Directeur de la publication : Philippe Fosseppez
 Équipe de rédaction : Michel Godard, Élodie Krebs et Marie Thilly
 Avec la participation de Cindy Drouet, Anne-Sophie Fouchard, Florence Louis, Jean-Jacques Mayot, Delphine Périn, Carine Thomas et Sandra Zeimet

Adresse : Hôtel de Ville 12, rue Louis XVI à Varennes-en-Argonne – Courriel : mairievarennesenargonne@wanadoo.fr – Téléphone : 03 29 80 71 01